

L'ANNÉE DE TOUS LES ESPOIRS – ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2026 – PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

# CONGRÈS NATIONAL

# 2026

## CAHIER DU PARTICIPANT

31 JANVIER – 1ER FÉVRIER



A faint, grayscale photograph of the Palais du Luxembourg in Paris serves as the background for the poster. The image shows the ornate facade of the building, its towers, and a flag flying from one of the towers. The sky above the building is clear and blue.

**CONGRÈS NATIONAL**  
31 JANVIER – 1ER FÉVRIER

# **ORDRE DU JOUR**



**SAMEDI, 31 JANVIER 2026**

---

## **ÉCONOMIE, SANTÉ, ÉDUCATION, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE**

---

**7h - 08 h 15 :** Ouverture des inscriptions

---

**8 h 15 - 08 h 30 :** Ouverture du Congrès

**M. Stéphane Lachance**, Chef de l'opposition officielle, Ville de Québec  
**MM. Ange Claude Bigilimana et Mikey Colangelo Lauzon**,  
Président national intérimaire et Secrétaire Général

---

**8 h 30 - 8 h 45 :** Processus d'élaboration des propositions et règles de plénière

**M. Karim Elayoubi**, Président de la commission politique  
**M. Éric Tétrault**, Président de plénière

---

**8 h 45 - 10 h 15 :** Plénière #1 : Économie – Un Québec prospère et moins cher

---

**10 h 15 - 10 h 30 :** Présentation de la Résolution cadre

---

**10 h 30 - 11 h 45 :** Plénière #2 : Santé – Des soins accessibles et rapides

---

**11 h 45 - 12 h :** Conférence #1 : L'autonomie de nos régions  
**Mme Maïté Blanchette Vézina**, députée indépendante

---

**12 h - 12 h 30 :** Présentation de l'Exécutif National

---

**12 h 30 - 13 h 15 :** Distribution des boîtes-repas

---

**13 h 15 - 14 h 45 :** Plénière #3 : Éducation – L'élève au cœur de l'école

---

**14 h 45 - 16 h :** Plénière #4 : Énergie, environnement et agriculture  
*S'enrichir avec nos ressources*

---

**16 h :** Clôture de la journée

---

**17h :** Souper des membres délégués

---

**19 h 30 :** Suite hospitalité du Chef

---

**22 h :** Fin des activités

---



**DIMANCHE, 1ER FÉVRIER 2026**

**AUTONOMIE, JUSTICE, NUMÉRIQUE, LOGEMENT,  
HORS-THÈMES & MODIFICATIONS À LA CONSTITUTION**

---

**7 h - 8 h :** Brunch des Cantons – Relève #1

---

**8 h - 9 h :** Brunch des Cantons – Relève #1

---

**9 h - 10 h 30 h :** Plénière #5: Autonomie, Justice et Sécurité publique, Numérique et Logement  
*À la conquête de tous nos pouvoirs*

---

**10 h 30 - 10 h 45 :** Remises des prix aux bénévoles de l'année

---

**10 h 45 - 10 h 55 :** Conférence #2 : Identité et culture québécoise  
**Mme Marie-Josée Hélie**, porte-parole en matière d'identité et de culture

---

**10 h 55 - 11 h 05 :** Conférence #3 : Notre région d'abord  
**Mme Catherine Morissette**, candidate dans la circonscription de Chicoutimi

---

**11 h 05 - 11 h 15 :** Conférence #3 : Notre région d'abord  
**Me Jonathan Poulin**, candidat dans la circonscription de Beauce-Sud

---

**11 h 15 - 11 h 30 :** Présentation des candidats pour les élections générales de 2026

---

**11 h 30 - 12 h :** Discours d'Éric Duhaime, chef du Parti conservateur du Québec

---

**12 h - 12 h 30 :** Présentation du rapport de gestion (huis clos)  
**M. Patrice Raza**, Représentant officiel et agent officiel

---

**12 h 30 - 13 h 15 :** Distribution des boîtes à lunch

---

**13 h 15 - 14 h 45 :** Plénière #6: Propositions hors-thèmes

---

**14 h 45 - 15 h 30 :** Plénière #7: Modifications à la Constitution du Parti conservateur du Québec

---

**15 h 30 - 15 h 45 :** Clôture du Congrès

---

**15 h 45 :** Réseautage





# LE QUÉBEC EST PRÊT POUR UN CHANGEMENT

## MOT DU CHEF

Le 5 octobre 2026, les Québécois seront appelés à se prononcer sur l'avenir de leur gouvernement. **Et après 90 ans d'absence, notre mouvement s'apprête, selon toutes vraisemblances, à faire son retour à l'Assemblée nationale du Québec.**

Ce week-end constituera pour nous un véritable tremplin vers les élections générales. Nous soumettrons au vote des propositions que je m'engage à défendre pour vous lors des prochaines élections. **Des propositions conçues pour répondre aux préoccupations concrètes des Québécois, pour ancrer notre mouvement dans la réalité du monde ordinaire, et pour redonner espoir.**

*J'ai espoir que les jeunes puissent enfin s'acheter une maison. J'ai espoir que les pères de famille n'aient plus peur d'ouvrir leur relevé bancaire. J'ai espoir que les mères de famille n'aient plus à faire de sacrifices pour nourrir leurs enfants. J'ai espoir que nos malades reçoivent des soins à la hauteur des taxes et des impôts qu'ils ont payés toute leur vie. J'ai espoir que les parents puissent choisir ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants. Et j'ai espoir que le Québec reste le Québec, une nation fière, francophone, laïque et autonome, capable de disposer d'elle-même, tout en restant dans la fédération canadienne.*

Dans les prochains mois, je sillonnierai chaque coin du Québec, pour aller à votre rencontre, pour vous écouter, et pour présenter les 125 personnes qui porteront fièrement les couleurs de notre formation politique. En septembre, la campagne électorale s'ouvrira officiellement, et avec elle, l'occasion de faire entendre nos idées et de défendre notre vision pour le Québec.

Mais d'ici là, j'ai besoin de vous pour faire élire un maximum de députés conservateurs à l'Assemblée nationale. **Vous devrez, vous aussi, aller à la rencontre des électeurs, en identifier le plus grand nombre possible, et vous assurer qu'ils aillent voter.**

Nous savons que partout où les idées conservatrices sont mises en œuvre, la qualité de vie des gens s'en trouve améliorée.

Gagner, nous le devons aux Québécois.



# UNE VISION MODERNE ET PRAGMATIQUE

## MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION POLITIQUE

C'est avec beaucoup de fierté et un profond sentiment de responsabilité que la Commission politique s'adresse à vous aujourd'hui.

Depuis plusieurs mois, vous êtes nombreux à contribuer, à débattre, à proposer et à réfléchir à ce que doit devenir le Québec. La Commission politique a travaillé avec sérieux, ouverture et rigueur afin de traduire cette énergie militante en propositions cohérentes, crédibles et audacieuses. Le cahier de propositions que vous avez entre les mains est le fruit de ce travail collectif.

Il reflète non seulement des idées, mais une vision claire : celle d'un Québec plus libre, plus efficace et plus prospère.

Notre objectif n'a jamais été de produire un exercice idéologique détaché du réel. Bien au contraire.

**Nous avons voulu ancrer chaque proposition dans les faits, dans les données, dans l'expérience concrète des Québécois.**

Que ce soit en matière d'économie, de finances publiques, de santé, d'éducation ou d'autonomie, le fil conducteur est toujours le même : remettre l'État à sa juste place, recentrer l'action publique sur ses missions essentielles et redonner aux citoyens le fruit de leur travail.



Le Parti conservateur du Québec assume une vision moderne et pragmatique. Nous croyons à la responsabilité individuelle, mais aussi à la responsabilité gouvernementale.

Nous croyons que l'efficacité n'est pas illusion, que la liberté n'est pas incompatible avec la solidarité, et que l'audace est aujourd'hui une nécessité politique. Le statu quo n'est plus une option.

**Les propositions issues de la Commission politique démontrent qu'il est possible de faire autrement :**

**OFFRIR DE MEILLEURS SOINS DE SANTÉ SANS COERCITION NI LOURDEUR BUREAUCARTIQUE;**

**ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES SANS SACRIFIER LES SERVICES ESSENTIELS;**

**STIMULER L'ÉCONOMIE SANS DIRIGISME INEFFICACE;**

**REFORCER L'AUTONOMIE DU QUÉBEC DE FAÇON ASSUMÉE ET RESPONSABLE;**

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'engagement remarquable des membres, des commissions régionales et des militants de partout au Québec. Vos idées, vos critiques constructives et votre volonté d'améliorer le Québec ont guidé chacune de nos réflexions. La Commission politique vous en remercie sincèrement.

Nous entrons maintenant dans une phase déterminante. Le débat démocratique qui s'amorcera autour de ces propositions est sain et nécessaire. Il renforcera notre projet et notre crédibilité. **Le Parti conservateur du Québec continue de se bâtir comme une force politique sérieuse, structurée et prête à gouverner.**

Ensemble, avec courage, rigueur et confiance, nous démontrons qu'un Québec plus fort est possible.

Au nom de la Commission politique, merci de votre engagement et de votre fidélité envers notre projet commun.



# UNE PREMIÈRE ÉTAPE VERS LES ÉLECTIONS

## MOT DU COMITÉ ORGANISATEUR

Il nous fait plaisir de vous recevoir à l'aube de l'élection la plus importante dans l'histoire du Parti conservateur du Québec.

Ce Congrès a pour but d'adopter un ensemble de résolutions qui viendront préciser notre vision du Québec.

Cette vision, c'est celle que nous présenterons aux Québécoises et Québécois lors de la prochaine élection.

Les résolutions que vous adopterez cette fin de semaine s'inscriront dans notre programme officiel, à partir duquel une plateforme électorale sera établie pour la prochaine campagne.

Le Comité organisateur a voulu faire de ce Congrès un évènement dont on se souviendra. Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à y participer que nous en avons eu à l'organiser.

### **Le Comité organisateur**



## RÈGLES DE PLÉNIÈRE

Les propositions de résolutions seront présentées et débattues en assemblée plénière, c'est-à-dire en présence de tous les membres dans une même salle.

Les règles de fonctionnement sont inspirées du Code de procédure des assemblées délibérantes, aussi appelé Code Morin. Le Code Morin est un document de référence qui doit être adapté aux types d'assemblée et au temps imparti par les organisations pour débattre de propositions.

Voici comment nous allons fonctionner:

- Le président de l'assemblée appelle une proposition de résolution (appelée proposition principale) et donne la parole au proposeur.
- Le proposeur se présente au micro, s'identifie et confirme qu'il est l'auteur de la proposition.
- Le président demande ensuite si un membre appuie la proposition. Ce membre doit se présenter au micro pour signifier son appui.
- Si la proposition ne reçoit aucun appui, elle est retirée de l'ordre du jour et nous passons à la suivante.
- Une fois la proposition appuyée, le président redonne la parole au proposeur, qui explique brièvement en quoi consiste la proposition de résolution et pourquoi elle devrait être adoptée, selon lui. Le temps alloué est généralement de 20 à 30 secondes.
- Les membres qui souhaitent s'exprimer sur la proposition doivent intervenir à l'un des micros installés dans la salle. Ils peuvent donner leur avis ou appeler à l'adoption ou au rejet de la proposition. La durée des interventions est généralement de 20 à 30 secondes. Le président accorde la parole en respectant, dans la mesure du possible, l'ordre des intervenants et l'alternance entre les interventions en faveur et en défaveur de la résolution.
- Le proposeur demeure disponible près d'un micro afin de répondre aux questions des membres.
- Toute intervention du proposeur autre qu'une réponse à une question met fin au débat, et nous devons immédiatement passer au vote.

- Un membre peut proposer un amendement. Un amendement est une proposition visant à modifier la proposition principale. Pour être recevable par le président, l'amendement doit aller dans le sens de la proposition d'origine. Le proposeur doit être sans équivoque dans son intention et utiliser une formulation exacte.
  - Un sous-amendement peut être proposé; il est soumis aux mêmes règles que l'amendement.
  - Dans l'ordre, l'assemblée se prononce sur le sous-amendement, puis sur l'amendement, et enfin sur la proposition.
  - La plupart des assemblées délibérantes ne permettent qu'un seul amendement et un seul sous-amendement. Toutefois, un débat portant sur des propositions de nature politique peut, dans certains cas, nécessiter une discussion plus large. Dans un tel contexte, le président de l'assemblée avisera les membres qu'il pourra recevoir d'autres propositions d'amendement ou de sous-amendement avant la tenue du vote sur la proposition principale.
  - Lorsque le président juge que le débat est clos, il demande la tenue du vote.
  - Les propositions sont adoptées à la majorité simple (50 % + 1).
- 

#### Autres interventions des membres

En plus de se prononcer sur les propositions de résolutions, les membres peuvent demander un droit de parole et intervenir de plusieurs façons.

**Question préalable/demande de vote :** le membre juge que le débat doit prendre fin et appelle l'assemblée à voter immédiatement sur la proposition. Le président doit demander le vote sans autre discussion. Pour être adoptée, la question préalable doit être adoptée aux  $\frac{2}{3}$  des voix.

**Dépôt sur le bureau :** quand un membre pense que le débat s'éternise et qu'aucune solution n'apparaît. La majorité requise est de 50% + 1. La proposition revient devant l'assemblée lorsqu'un membre en fait la demande.

**Point d'ordre :** quand un membre pense que les règles ne sont pas respectées. Le président détermine à sa discrétion s'il l'accepte ou le rejette.

**Point d'information :** lorsqu'un membre demande une clarification sur les règles.

### Instructions pour voter

Si vous respectez les critères établis pour agir à titre de membre délégué, un courriel contenant votre lien de vote personnel vous sera transmis automatiquement au moment de la prise de présence, c'est-à-dire lorsque votre arrivée sera confirmée à la table d'inscription.

Vous pouvez également accéder à ce lien en scannant le code QR situé à l'arrière de votre cocarde.

**Important:** Le lien de vote et le code QR sont personnels et confidentiels. Ils ne doivent en aucun cas être partagés, transmis ou utilisés par une autre personne.

Si vous n'avez pas reçu le courriel et qu'aucun code QR n'est présent au verso de votre cocarde, veuillez vous adresser au personnel à la table des inscriptions, qui pourra vous assister.

Le vote électronique vise à :

- accélérer la compilation des résultats ;
- offrir une transparence en temps réel du processus de vote ;
- permettre aux délégués de se prononcer sur un plus grand nombre de propositions.

Le système garantit que seuls les membres délégués admissibles peuvent exercer leur droit de vote, conformément à la Constitution du Parti.

Le système empêche tout vote en double ou ambigu et assure la protection des renseignements personnels.

Les votes sont strictement anonymes, tout en permettant, au besoin, un scrutin entièrement vérifiable (notamment en cas de recomptage).

## Liste de contact

### Coordinnées de nos vice-présidents régionaux:

Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord :  
vp-bas-saint-laurent@conservateur.quebec

Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches :  
vp-capitale nationale@conservateur.quebec

Mauricie, Centre-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean :  
vp-mauricie@conservateur.quebec

Montérégie et Estrie :  
vp-monteregie@conservateur.quebec

Montréal et Laval :  
vp-montreal-laval@conservateur.quebec

Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Laurentides et Lanaudière :  
vp-outaouais@conservateur.quebec

Président national : president@conservateur.quebec

### Coordinnées des employés au soutien des membres:

Pour des besoins d'organisation : marc.rondeau@conservateur.quebec

Pour des besoins techniques : support@conservateur.quebec

### Autres coordonnées:

Pour signaler une fuite d'information :  
renseignementspersonnels@conservateur.quebec

Pour signaler un soupçon de financement non-conforme :  
ro@conservateur.quebec

Pour signaler un problème de nature réglementaire : de@conservateur.quebec  
Pour s'impliquer dans une commission :

- Politique : politique@conservateur.quebec
- Organisation : organisation@conservateur.quebec
- Constitution : sg@conservateur.quebec
- Communication : communications@conservateur.quebec
- Financement (si-adopté) : financement@conservateur.quebec



**CONGRÈS NATIONAL**  
31 JANVIER – 1ER FÉVRIER

# **CONFÉRENCIERS**





## **Maïté Blanchette Vézina**

Née à Montmagny, elle est mère de deux enfants et profondément enracinée dans sa communauté.

Avocate de formation, elle est membre du Barreau du Québec depuis 2010. Elle détient un baccalauréat en droit ainsi qu'un certificat en communication publique de l'Université Laval, un parcours qui témoigne de son intérêt marqué pour le dialogue, le leadership et l'action publique.

Au fil de sa carrière, elle a exercé comme avocate au sein de cabinets reconnus avant de fonder et diriger Idéal Légal à titre de présidente-directrice générale. Elle a également occupé le poste de directrice régionale du Bas-Saint-Laurent pour Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent.

Très engagée sur les plans communautaire et politique, elle a été mairesse de la municipalité de Sainte-Luce de 2017 à 2021 et a siégé à de nombreux conseils d'administration dans les milieux culturel, social et du transport collectif.

En 2022, elle est recrutée par François Legault à titre de Ministre des Ressources naturelles et des Forêts, et Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En 2025, elle claque la porte, affirmant que le parti a « oublié les régions ».



## **Marie-Josée Hélie**

Mère de 4 enfants, Marie-Josée Hélie est experte en autonomie alimentaire. En 2009, elle a établi avec sa famille une ferme autosuffisante sur l'île d'Anticosti, une expérience marquante qui a profondément influencé sa vision de la résilience, de la famille et de l'environnement.

Installée à Québec depuis plusieurs années, elle a fait deux fois campagne pour les conservateurs.

Membre du mouvement conservateur international, l'Alliance for responsible citizenship, elle agit également à titre de porte-parole du Parti conservateur du Québec en matière d'identité et de culture.

Elle milite pour un renouveau culturel qui s'ancre dans nos racines historiques et qui met de l'avant l'importance de la famille.



## Catherine Morissette

---

Catherine Morissette, originaire de Chicoutimi-Nord, est une entrepreneure et femme de terrain engagée dans sa communauté depuis de nombreuses années. Elle a été conseillère municipale (2013-2016) puis mairesse de Saint-David-de-Falardeau (2016-2021), ce qui lui a permis de bien comprendre les enjeux régionaux.

Entrepreneure depuis près de 40 ans, elle connaît l'importance de soutenir l'économie locale et de protéger les emplois. Candidate au poste de députée dans Chicoutimi, elle souhaite améliorer l'accès aux soins et faire résonner la voix de ses concitoyens à l'Assemblée nationale.

Chroniqueuse politique à CKAJ, elle combine expérience municipale, savoir-faire entrepreneurial et engagement citoyen pour représenter efficacement sa circonscription.



## Jonathan Poulin

---

Jonathan Poulin est originaire de la Beauce et avocat de formation. Conseiller senior en affaires juridiques et conformité dans une grande institution financière et chroniqueur à CHOI FM, il est également porte-parole du Parti conservateur du Québec en matière de justice et de sécurité publique.

Comme candidat dans Beauce-Sud en 2022, il avait obtenu le meilleur score du PCQ avec 43,40 % des voix. Très actif sur le terrain et n'ayant jamais arrêté depuis sa première campagne, il a été le premier candidat annoncé par le parti pour les élections générales de 2026 et se présente à nouveau pour défendre les Beaucerons à l'Assemblée nationale.



## LE PARTI CONSERVATEUR DEPUIS 2023



**+ 40 000**

ABONNÉS SUR NOS  
MÉDIAS SOCIAUX



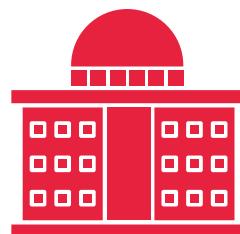
**4**

CONGRÈS  
ET CONSEILS



**+7%**

DANS LES  
INTENTIONS DE  
VOTE, SELON LÉGER



**+9**

SIÈGES, SELON LES  
PROJECTIONS DE  
QC125

## UNE ANNÉE ÉLECTORALE QUI COMMENCE EN FORCE!



**301**

**cartes de membre vendues**  
depuis le 1er janvier 2026



**42 000**

**dollars amassés**  
depuis le 1er décembre 2025



**20**

**candidats annoncés**  
depuis le 1er janvier 2026



**LA MOTIVATION DE NOTRE BASE EST  
NOTRE PLUS GRAND AVANTAGE**

*- Éric Duhaime*

**CONSERVATEUR.QUEBEC**